

Nouvelles du C.A.

Volume 14, n°4 (N° 391, 29 mars 2017)

Projet d'amélioration énergétique pour les bâtiments

En janvier 2015, le Collège a octroyé un mandat à la firme Ecosystem pour la réalisation d'un projet d'économie d'énergie dont la totalité des coûts directs et indirects de mise en œuvre devra être remboursée sur une période ne dépassant pas 10 ans à partir des économies générées.

Lors de l'octroi de ce mandat, le Cégep a omis de prévoir un montant de contingence pour couvrir les frais supplémentaires.

Le conseil d'administration a autorisé un montant de 464 050 \$, représentant 10 % de la valeur initiale du projet d'efficacité énergétique, afin de couvrir les contingences.

Projet de restructuration CCSI, SAIDE et Réussite

En début d'année, le Collège plaçait la persévérance scolaire dans ses cinq priorités institutionnelles pour 2016-2017. Les travaux de réflexion sur l'organisation du travail et sur les actions à mettre en place en matière de réussite et de services adaptés, ainsi que les besoins croissants des étudiants en situation de handicap ont permis de dégager une conclusion voulant qu'il doive y avoir une réorganisation administrative dans ce secteur de la Direction des études.

Le conseil d'administration a adopté le projet de restructuration suivant :

- La responsabilité du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'ouest du Québec (CCSI-Ouest) sera confiée à une direction qui relèvera dorénavant de la Direction générale. Au cours des prochaines semaines, ce poste fera l'objet d'une dotation selon les règles usuelles du Collège. Rappelons que le CCSI a pour mandat de soutenir le développement de l'autonomie et l'harmonisation des pratiques des collèges de l'ouest du Québec dans l'accueil, l'organisation et la prestation des services aux étudiants en situation de handicap. Madame Émilie Boulet-Levesque qui, à titre de coordonnatrice, assume déjà la responsabilité du service d'interprétation visuelle et autres ressources en surdit  au CCSI, agira comme directrice int rimaire jusqu'  l'entr e en fonction de la nouvelle direction.
- Monsieur Martin Pr vost conservera, quant   lui, la responsabilit  du Service d'aide   l'int gration des  l ves (SAIDE) et du dossier de la r ussite. Il continuera de relever de la Direction des  tudes et poursuivra ses mandats de d veloppement et d'am lioration des services du SAIDE de m me que ceux de concertation et d'animation du milieu en mati re de r ussite  ducative.

Nomination de madame Anne-Louise Savary à la Direction des communications et des affaires corporatives

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de madame Anne-Louise Savary à la Direction des communications et des affaires corporatives. Au terme du processus de sélection, sa candidature a été le choix unanime à la fois du comité de sélection et du conseil d'administration.

[Lire le communiqué](#) concernant cette nomination.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 26 avril 2017.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*